

VOS RÉDACTEURS

Alice
DELATTRE
06 07 31 12 88
04 79 26 51 74

Nicolas
DROUZY
06 85 53 60 49
04 57 08 70 24

Ce bulletin tient compte du BSV, consultable sur le site de la DRAAF Rhône-Alpes :

<https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>

Aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est indiquée lorsqu'il n'en existe pas de suffisamment pertinente pour la situation d'écrite.

CALENDRIER DOSSIER

Il est encore temps de déposer un dossier **FEADER 5-10-Protection contre les aléas climatiques pour la session qui clôture le 15 juillet**. Un taux de subvention de 60%, bonifiable jusqu'à 80% pour les JA, les bio, les communes en zone montagne.
Contact : Florent MICHEZ 06 50 19 15 38

**CONSEIL
SAVOIE
MONT-
BLANC**

**L'EUROPE
S'ENGAGE**
AUVERGNE - RHÔNE-ALPES
avec le FEADER



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

LE POINT PHYTO : EN BREF...

Météo : Une diminution des températures et des précipitations sont à prévoir pour aujourd'hui et le weekend prochain.

Tavelure : Le risque de contaminations secondaires est présent pour les pluies de ce début de semaine, pour celles du week-end prochain.

Sésie : Piégeages encore élevés, malgré une légère diminution. A surveiller !

Punaïse : Observation des premiers œufs et des premières larves en Savoie sur différents secteurs. Les piégeages se poursuivent sur les autres secteurs. Trop tôt pour intervenir.

Psylle : Savoie : fin des observations des œufs.
Haute-Savoie : quelque derniers œufs jaunes visibles en localisé

Carpocapse : Secteur précoce : dégâts contrastés → renouvellement larvicide
Secteur tardif : produits lessivé ou proche de sa fin d'action → renouvellement larvicide

Oïdium : Infection sévère hier soir. Risque de contamination entre les précipitations d'aujourd'hui et celles du week-end prochain

INFO PHYTO

Nous avons appris de façon informelle le retrait d'Homologation de produit à base d'abamectine. Nous n'avons pas encore de date. Les produits concernés sont entre autre l'AGRIMEC et le VERTIMEC.

STADES PHENOLOGIQUES : POMMIER ET POIRIER

Des températures plus fraîches et des conditions climatiques moins ensoleillées vont permettre un grossissement des fruits en réduisant le risque de coups de soleil sur pommes et de folletage sur poirier.

TAVELURE

➤ Prévision pour les jours à venir

Il y a un risque de contaminations secondaires plus ou moins élevé en fonction des secteurs en raison des orages prévus ce mardi, puis ce week-end

Voici les prévisions pour les jours à venir des contaminations secondaires sur fruits (modèle RIMPro associé au modèle Météoblue de prévision météorologique) :

STATION METEO	Risque de repiquage sur fruits (contamination secondaire)	
CHATEAUNEUF (73)	29 juin- 1 ^{er} juillet : Très élevé	4-5 juillet : moyen
ST HELENE SUR ISERE (73)	29-30 juin : moyen	4-5 juillet : moyen
VERRENS ARVEY (73)	29 juin- 1 ^{er} juillet : Elevé	
LE TREMBLAY (73)	29-30 juin : moyen	4-5 juillet : moyen
VILLARD MARIN (73)	29-30 juin : moyen	4-5 juillet : moyen
LE BOUCHAGE (38)	29-30 juin : moyen	4-6 juillet : moyen
VALLIERES (74)	29-30 juin : moyen	4-5 juillet : moyen
USINENS (74)	29-30 juin : moyen	4-5 juillet : moyen
CHEVRIER (74)	29-30 juin : moyen	4-5 juillet : moyen
CERCIER (74)	29-30 juin : moyen	
POISY (74)	29-30 Juin : Elevé	4-5 juillet : moyen
COPPONEX (74)	29-30 juin : moyen	4-6 juillet : moyen
REIGNIER – ESERY (74)	29-30 juin : moyen	4-6 juillet : Léger

Il n'est plus nécessaire de protéger les vergers lors des précipitations en prévision des contaminations primaires. Seuls les vergers présentant des tâches de tavelure peuvent être atteints par des contaminations secondaires.

S'il y a une présence de taches avec un risque de contamination secondaire, il est conseillé de faire un **produit de contact en préventif, Captane ou Dithianon** en agriculture conventionnelle. En agriculture biologique, il est possible d'utiliser des spécialités commerciales à base de **soufre**, de **cuivre** ou un **ARMICARB**.

La chute des températures, engendrée par les orages, ralentit le séchage des parties foliaires et favorise le risque de contamination secondaire.

Quelques exemples de spécialités commerciales utilisables en agriculture conventionnelle :

- **DELAN PRO** : dose homologuée **2.5L/ha** (Dithianon + Phosphanate de potassium ; ZNT 20m ; DRE : 48h ; DAR 35j ; Toxique H351)
- **DELAN SC** - dose homologuée **0.7 L/Ha** (Dithianon ; ZNT 20m ; Distance riverain : 10m ; DRE 48h ; DAR 56j ; maxi 6 / an CMR H351) ne pas appliquer pendant la floraison
- **DELAN WG** - dose homologuée **0.5 Kg/Ha** (Dithianon ; ZNT 20m ; Distance riverain : 10m ; DRE 48h ; DAR 42j ; H301 et CMR H351) Non mélangeable, interdit par le cahier des Charges IGP Fruits de Savoie
- **MERPAN 80 WG** – dose homologuée **1.9kg/Ha** (Captane ; ZNT 20m ; Distance riverain : 10m ; DRE 48h ; DAR 28j ; CMR H351)

- **MERPAN 80SC**– dose homologuée **3L/Ha** (Captane ; ZNT 20m ; Distance riverain : 10m ; DRE 48h ; DAR 28j ; CMR H351)
- **SIGMA DG**– dose homologuée **0.18 kg/Ha** (Captane ; ZNT 20m ; Distance riverain : 10m ; DRE 48h ; DAR 28j ; CMR H351)

Le captane ne doit pas représenter plus de 50 % des Fongicides pour les vergers labélisés IGP Pommés et Poires de Savoie et EQC.

En Agriculture Biologique :

En cas de présence de tâches et de modification de la météo pour la fin de semaine, il est possible de faire un passage pour prévenir la contamination secondaire.

Produits à base de Soufre : Le soufre est phytotoxique à des températures supérieures à 28°C. Nous vous conseillons de l'utiliser en début de semaine avant les fortes chaleurs du week-end prochain. En cas d'utilisation en fin de semaine, réduire la dose

TRIOPRON RAINFREE – dose conseillée 5L/ha ; dose homologuée 7.3L/ha (soufre liquide DRE : 48h, DRA : 3j, ZNT eau : 5 m, ZNT riverain : 20m ; nbre appli max : 8 /an) Utilisable en agriculture biologique

MICROTHIOL SPECIAL DISPRESS – dose homologuée 7.5kg/ha (Soufre micronisé, DAR : 3J ; Nbre appli max : selon pc ; DRE : 6h ; ZNT eau : 5m) Utilisable en agriculture biologique

Produits à base de Cuivre :

La dose de cuivre métal conseillée est de 200 à 400 g/ha pour ne pas dépasser la dose maximale réglementaire de 4 kg Cu métal / ha / an.

BOUILLIE BORDELAISE RSR SP DISPERS – dose conseillée **1 à 2 kg/ha** ; dose homologuée 12.5kg/Ha (Sulfate de cuivre ; ZNT 5m ; DRE 24h). Tenue au lessivage (30mm) Utilisable en agriculture biologique

ARMICARB - dose conseillée **3Kg/ha** (Bicarbonate de Potassium, ZNT 5m ; DRE 6h ; DAR 1j ; 8 applications max/an), associé avec du Soufre mouillable 3Kg/ha. Tenue au lessivage 20mm. Utilisable en agriculture biologique



CARPOCAPSE

➤ **Suivis des pièges et du modèle INRA**

Voici l'état des piégeages des carpocapses et autres tordeuses dans les différents secteurs. Seul le verger de poiriers sur le secteur d'Usinens n'est pas confusé.

Secteurs (date d'observation)	Châteauneuf (25/06)	Sainte-Hélène (15/06)	Le Tremblay (25/06)	Cercier (28/06)	Usinens (Pomme) (28/06)	Usinens (Poire) NON CONFUSE (28/06)	Chevrier (25/06)
Carpocapse	4	0	1	0	0	9	0
Tordeuse à pelure/Capua (Adoxophye Orana)	0	0	0	0	0	/	0
Tordeuse pandemis/à pelure (Pandemis heparana)	0	0	1	2	0	/	0
Petite tordeuses des fruits (Grapholita lobarzews)	0	0	0	8	15	/	0

Les piégeages de carpocapse se poursuivent et semblent élevés pour certains secteurs (Châteauneuf et Usinens). Nous sommes méfiants concernant la fiabilité du modèle. Nous estimons que le pic est plus étalé que le prédit le modèle inoki.

Cette intensification va se confirmer cette semaine. Voici les données du modèle de l'INRA pour le suivi de population

TABLEAU DES EFFECTIFS CUMULES par le Modèle de l'INRA				
		adulte	œufs	larves
Lundi 28/06/2021	Cercier	90%	76%	53%
	Châteauneuf	96%	89%	71%
Vendredi 02/07/2021	Cercier	93%	83%	65%
	Châteauneuf	99 %	93 %	80%

			Type de stratégie			
	Savoie	Haute-Savoie	Hors confusion : Ovicide	Confusion : Ovicide	Hors confusion : Larvicide	Confusion : Larvicide
Début des pontes (2% pontes)	01/05	17/05				
Début intensification des pontes (20% œufs)	23/05	08/06				
Début des éclosions (2% de larves)	28/05	04/06				
Début intensification des éclosions (20% de larves)	05/06	16/06				
Fin intensification des pontes (80% de ponte)	23/06	30/06				
Fin intensification des éclosions (80% d'éclosions)	02/07	08/07				
Fin des pontes (98% de pontes)	09/07	17/07*				
Fin des éclosions (98% d'éclosion)	18/07*	25/07*				

Protection

En secteurs précoce, le renouvellement doit se faire **uniquement en cas de dégâts constatés** afin de protéger les vergers des dernières éclosions. Il faudra utiliser **un larvicide**, car nous sommes à la fin des pontes (environ 80%) et dans le pic des éclosions (entre 50 et 80%).

En secteurs tardif, le renouvellement doit être fait en fonction de **la date du dernier passage et de la spécialité commerciale utilisée ou si lessivage du produit**. Il faudra utiliser **un larvicide**, car nous sommes à la fin des pontes (environ 80%) et dans le pic des éclosions (entre 50 et 80%).

Spécialité commerciale proposé en agriculture conventionnelle :

- **2kg/ha AFFIRM** (benzoate d'émamectine), DRA : 3 j, DRE : 6h, Nomb appli max : 3, ZNT eau et riverain : 50 m. (larvicide)
- **0.06 I/hL CONFIRM** (tébufenozide), DRA : 21 j, DRE : 6h, Nomb appli max : 1, ZNT eau : 5 m. (larvicide)

En poirier, il est possible de réaliser un traitement **contre le psylle et le carpocapse**, avec l'application d'un **EFYCACE ou d'un DELEGATE**

- **0.3kg/ha EFYCACE ou DELEGATE** (Spinetoram), DRA : 7 j, DRE : 48h, Nomb appli max: 1, ZNT eau : 50 m, ZNT riverain : 20 m. (Larvicide)

Alternative chimique biologique et/ou bio contrôle :

Pour les vergers en agriculture biologique,

1L/ha de **CARPOVIRUSINE EVO 2** (virus de granulose) DRA : 3j ; nomb appli max : 10 ; ZNT : 5 m ; DRE : 6 h. Homologué uniquement sur Carpocapse. Ne pas mélanger avec du soufre ou du chlorure de calcium en paillette. Sensible aux UV. Produit bio-contrôle utilisable en agriculture biologique. (Larvicide)

0.1L/ha de **MADEX PRO** (virus de granulose) DRA : 1j ; nomb appli max : 10 ; ZNT : 5 m ; DRE : 6 h. Homologué uniquement sur Carpocapse. Ne pas mélanger avec du soufre ou du chlorure de calcium en paillette. Sensible aux UV. Produit bio-contrôle utilisable en agriculture biologique. (Larvicide)



INSECTES ET RAVAGEURS : POMMIER ET POIRIER

▲ Pucerons

En cas **d'une forte présence de miellat**, il faudrait intervenir avec une solution de terpène d'orange de type LIMOCIDE, PREV-AM-PLUS, ESSEN'CEIL. Des foyers de pucerons verts de de pucerons lanigères sont présents sur différents secteurs des deux départements.

Dans le cadre d'une régulation des foyers de pucerons, des interventions ont été réalisées. Nous observons aussi des auxiliaires lors de nos tours de vergers.

Alternative chimique biologique et/ou bio contrôle :

Pour les vergers en agriculture biologique, présentant une forte concentration de miellat nous vous conseillons d'intervenir avec une des solutions suivantes.

4L/ha de **PREV-AM-PLUS** (Huile essentielle d'orange) DRA : 1j ; nomb appli max : 6 ; ZNT riverain : 5 m ; ZNT eau : 20 m DRE : 48 h. Minimum 7j entre 2 applications. Produit bio-contrôle utilisable en agriculture biologique.

4L/ha de **ESSEN'CEIL** ou **LIMOCIDE** (Huile essentielle d'orange) DRA : 1j ; nomb appli max : 6 ; ZNT riverain : 5 m ; ZNT eau : 20 m DRE : 24 h. Minimum 7j entre 2 applications. Produit bio-contrôle utilisable en agriculture biologique.



▲ Psylle du poirier

Il ne reste que très peu d'œufs sur les secteurs de la Savoie, les éclosions sont terminées. En Haute-Savoie, on observe encore quelques œufs jaunes mais uniquement sur des vergers localisés.

L'observation déclenche l'intervention, il faut que la pression soit élevée pour intervenir.

Si vous observez **une forte pression de larves ou une forte présence d'œufs jaunes**, il faudra privilégier un **AGRIMEC PRO, VERTIMEC PRO**. Le **MOVENTO** est aussi homologué. En poirier, une utilisation de **l'EFYCACE** ou du **DELEGATE** permettra de protéger les vergers contre **le carpocapse et le psylle**.

- **0.75L/ha VERTIMEC PRO, AGRIMEC PRO** (Abamectine) homologué à 0.75L/ha, DRA : 28 j, DRE : 6h, ZNT eau : 20m, ZNT riverain : 50m, Nomb appli max : 2/an
- **1.9L/ha MOVENTO** – dose homologuée 1,9L/ha (Spirotétramat ; 2 applications maxi / an ; ZNT eau : 5m ; DRE 48h ; DAR 21j ; CMR H361d ; ne pas mélanger avec captane et soufre)
- **0.3 kg/ha EFYCACE, DELEGATE** (Spinetoram) homologué à 0.3kg/ha, DRA : 7 j, DRE : 48h, ZNT eau : 20m, ZNT riverain : 50m, Nomb appli max : 1/an Homologué aussi contre carpocapse

▲ Les Sésies

Nous sommes actuellement en pleine période du vol des Sésies. Comme nous le montre le tableau suivant des relevés de pièges. Le vol des Sésies semble diminuer. Nous attendons de voir les piégeages

de la semaine prochaine pour en être sûrs. Les piégeages restent importants sur les 3 secteurs de Haute-Savoie.

Sésie	4-7 juin	11-juin	21 juin	25-28 juin
Tremblay	1	0	5	0
Châteauneuf	1	0	17	1
Sainte-Hélène	0	4	26	6
Chevrier	0	2	35	14
Usinens	7	13	67	35
Cercier	3	2	37	27

Il faut surveiller les jeunes plantations et les parcelles sur-greffées. Deux dénombrements des dépouilles nymphales fin juin et début septembre permettent de connaître l'importance de l'infestation.

Dans les jeunes vergers, le contrôle s'effectue sur cinquante arbres. Le seuil d'intervention est de cinquante dépouilles pour les deux contrôles.

Dans les vergers en production, le contrôle s'effectue sur vingt arbres. Le seuil est de 200 à 400 dépouilles pour les deux contrôles selon la taille des arbres. Dans les jeunes vergers, en cas de pullulation ou pour une lutte préventive, il faut traiter la base des troncs de façon répétée pendant la durée du vol. Les traitements contre le carpocapse des pommes et des poires ont une certaine efficacité.

Dans les vergers plus âgés, il est recommandé d'utiliser des produits à tension de vapeur au printemps ou après la récolte, deux années de suite au minimum. Les traitements, de préférence à la lance, doivent être dirigés vers les zones atteintes et vers le collet en particulier. Dans le futur, la confusion sexuelle pourrait être une alternative de protection pour prévenir les attaques dans les vergers peu infestés.

📌 Acarien et Phytope libre

Les températures ont diminué mais elles restent favorables au développement des Acariens et des Phytopes libres.

Seule une forte observation d'individus cette année doit engendrer une intervention.

En poirier, si une protection **contre le Psylle** a été réalisée avec un **VERTIMEC PRO** ou **AGRIMEC PRO**, les **protections Acarien et Phytope Libre** sont assurées.

Sinon en pommiers, en cas de pression, il est possible d'utiliser différentes spécialités commerciales qui sont efficaces sur les 2 populations.

- **0.75L/ha VERTIMEC PRO, AGRIMEC PRO** (Abamectine) homologué à 0.75L/ha, DRA : 28 j, DRE : 6h, ZNT eau : 20m, ZNT riverain : 50m, Nomb appli max : 2/an
- **1.8L/ha KANEMITE** (Acéquinocyl) homologué à 1.8L/ha, DRA : 28 j, DRE : 48h, ZNT eau : 20m, ZNT riverain : 50m, Nomb appli max : 1/an. Ne pas mélanger avec H370. Lessivé à 60 mm

📌 Punaise diabolique

Le piégeage de punaise se poursuit au Tremblay tout comme leur observation lors des battages dans les poiriers et les pêchers. L'ensemble des pièges ont été installés la semaine dernière sur les différents secteurs voici les résultats des piégeages.

Punaise	4-7-8-Juin	11-14 Juin	21 juin	25-28 Juin
Châteauneuf	2	1	5	0
Sainte-Hélène	NA	NA	4	2
Le Tremblay	6	2	2	7 adultes et 3 N2
Villard-Marin	0	1	4	0

Le Bouchage	<u>0</u>	0	0	0
Copponex	5	2	2	1
Cercier	0	1	0	0
Vallières	0	2	47	11
Usinens	0	0	0	0
Chevrier	1	0	3	0

Les observations de punaises diaboliques se poursuivent sur une grande majorité des secteurs. **Les piégeages ne concernent que des adultes**, parfois de femelles porteuses d'œufs. **Il n'y a pas encore de larves de piégées pour le moment.** Des œufs ont été observés, sur différents secteurs ainsi que les premières larves : Copponex, Tremblay, Vallières Sur Fier, Sainte-Hélène et Châteauneuf.



Nous avons observé la 1ère jeune larve isolée N2 dans un piège la semaine passée. La photo ci-contre a été prise ce matin au Tremblay.

Il est trop tôt pour intervenir, en raison d'une absence de larves.

POMME ET POIRE : MALADIES

📌 Oïdium

Une contamination sévère était en cours jusqu'à hier soir. Elle a été stoppée par le retour des précipitations dans la soirée ou ce matin pour certains secteurs. Quelques secteurs comme Châteauneuf et Cercier, auront un risque de contamination sévère entre 2 périodes pluvieuses sur vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 juillet.

En agriculture conventionnelle :

Au vu des températures annoncées, nous vous conseillons d'utiliser préférentiellement le NIMROD.

- **0.6L/ha NIMROD** (Bupirimate) DAR : 14J ; Nomb appli max : 4 ; DRE : 24h ; ZNT : 5m
- **0.25L/ha TOPAZE** (Penconazole IBS) DAR : 14J ; Nomb appli max : 2 ; DRE : 48h ; ZNT : 5m ; H361d

IBS : Pas plus de 3 applications par campagne toutes substances actives confondues pour la gestion des résistances. Efficace à partir de 12°C.

Attention, mélange captane + soufre phytotoxique pour de nombreuses variétés. Le soufre est répulsif sur les abeilles.

📌 Feu bactérien

Des symptômes sont observables en pommes et poires. La phase la plus à risque pour la contamination est passée. Il faut rester prudent notamment en surveillant l'apparition des symptômes et/ou leurs évolutions.

Pour les parcelles présentant une forte pression ou ayant subi des dégâts l'année passée nous vous conseillons l'utilisation d'un **VACCIPLANT**.





Alternative chimique biologique et/ou bio contrôle :

VACCIPLANT FL – dose homologuée **0.75L/Ha** (Laminarine ; ZNT 5m ; DRE 6h ; DAR 14j ; 10 applications maxi / an). Utilisable en agriculture biologique

PECHER

Trips californiens

Si l'observation dépasse 50 formes mobiles sur pousses sur 100 sur fruits, il est possible d'intervenir

Alternative chimique biologique:



SUCCESS 4 ou MUSDO 4 – dose homologuée **0.2L/Ha** (spinosad ; ZNT 50m ; DRE 6h ; DAR 7j ; 1 applications maxi / an). Utilisable en agriculture biologique

0.3 kg/ha EFYFACE, DELEGATE (Spinetoram) homologué à 0.3kg/ha, DRA : 7 j, DRE : 48h, ZNT eau : 20m, ZNT riverain : 50m, Nomb appli max : 1/an Homologué aussi contre carpocapse

CERISIER

Cylindrosporiose

Des symptômes sont visibles en verger. Les longues périodes d'humectation sont favorables aux infections. Des averses orageuses sont annoncées cette semaine, intervenir en préventif en cas de longue humectation attendue.

- **DELAN WG** - dose homologuée **0.07kg/hl** (Dithianon) ; ZNT 20m ; Distance riverain : 10m ; DRE 48h ; 2 appli/ an ; DAR 21 j ; H301 et CMR H351. Non mélangeable
- **SYLLIT MAX** - dose homologuée **1.25 L/ha** (Dodine) ; ZNT 20m ; Distance riverain : 20m ; DRE 24h ; DAR 14j ; 2 appli/ an.
- **KRUGA** - dose homologuée **0.2 L/hl** (Fenbuconazole) ; ZNT 20m ; Distance riverain : 20m ; DRE 24h ; DAR 5j ; 3 appli/ an.

Moniliose

Soyez vigilants, la protection est à adapter aux conditions climatiques et à la sensibilité variétale. Intervenir avant les pluies, en respectant les DAR. Des pourritures sont visibles dans les manchons de fruits. Les dégâts d'oiseaux entraînent des portes d'entrée pour leur développement. Les conditions pluvieuses de la semaine dernière ont été favorables au développement des pourritures.

Préconisation : 1er traitement 14 jours avant récolte si les conditions sont favorables (pluies). Une seconde intervention peut être nécessaire à 3 jours avant récolte en cas de période à fort risque. Alternez les groupes Moa de façon à éviter les phénomènes de résistance et l'accumulation des résidus. Respecter les délais avant récolte.

Nous vous conseillons d'utiliser en agriculture conventionnelle

- **KRUGA** - dose homologuée **0.2 L/hl** (Fenbuconazole) ; ZNT 20m ; Distance riverain : 20m ; DRE 24h ; DAR 5j ; 3 appli/ an.
- **LUNA EXPERIENCE** - dose homologuée **0.5 L/hl** (Fenbuconazole) ; ZNT 20m ; Distance riverain : 20m ; DRE 48h ; DAR 3j ; 2 appli/ an

Alternative chimique biologique et/ou bio contrôle :



RHAPSODY – dose homologuée **8L/Ha** (Bacillus subtilis ; ZNT 5m ; DRE 6h ; DAR 3j ; 6 applications maxi / an). Utilisable en agriculture biologique



AMYLO X WG – dose homologuée **2.5kg/Ha** (Gr MOA : U-YB1a ; tous les 7 j ou après 15 mm de pluies). Utilisable en agriculture biologique

PREVISIONS METEOROLOGIQUES (Météoblué)

Météo Châteaufeuif

45.55°N 6.17°E 350m s.n.m.

Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun
29/6	30/6	1/7	2/7	3/7	4/7	5/7
21 °C	21 °C	24 °C	26 °C	26 °C	21 °C	26 °C
16 °C	13 °C	13 °C	14 °C	15 °C	18 °C	16 °C
5 km/h	8 km/h	7 km/h	7 km/h	7 km/h	6 km/h	10 km/h
→	↗	↘	↘	←	→	↓
17 mm	-	-	-	3 mm	22 mm	-
78%	46%	5%	2%	57%	73%	29%

Météo Verrens

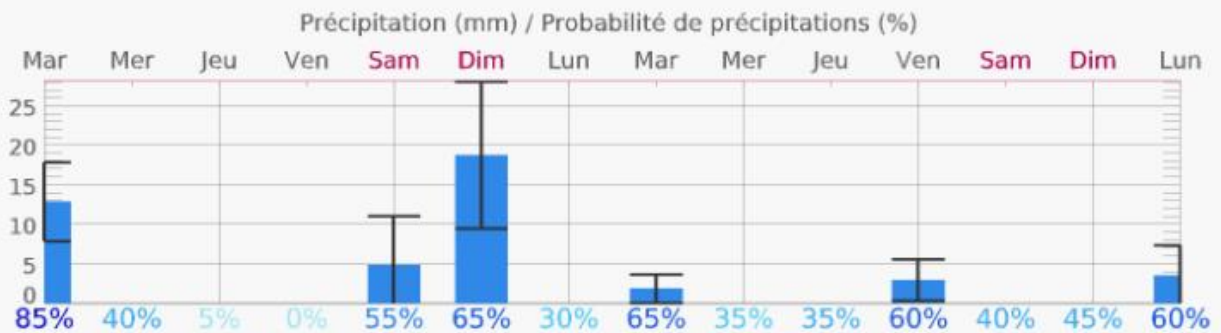
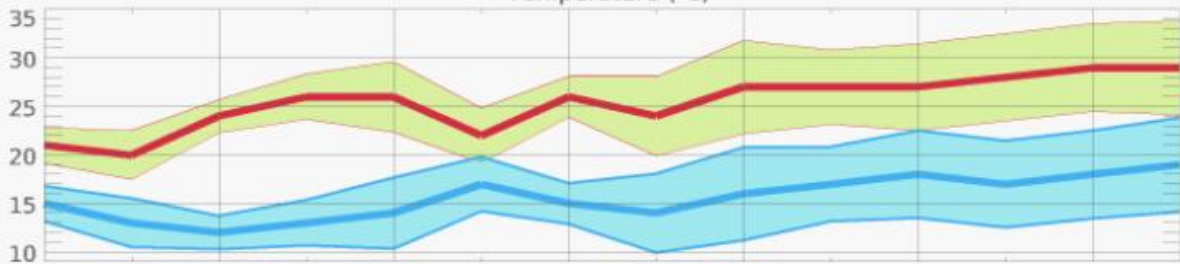
45.66°N 6.32°E 420m s.n.m.

Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun
29/6	30/6	1/7	2/7	3/7	4/7	5/7
21 °C	20 °C	24 °C	27 °C	27 °C	21 °C	26 °C
16 °C	13 °C	13 °C	14 °C	15 °C	18 °C	16 °C
4 km/h	11 km/h	7 km/h	7 km/h	7 km/h	5 km/h	6 km/h
→	↘	→	→	←	→	↘
15 mm	<1 mm	-	-	4 mm	31 mm	-
93%	57%	11%	4%	59%	75%	38%

Aéroport de Chambéry-Savoie 45.64°N / 5.88°E (237m snm)

meteoblué

Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun
29.06	30.06	01.07	02.07	03.07	04.07	05.07	06.07	07.07	08.07	09.07	10.07	11.07	12.07
21°	20°	24°	26°	26°	22°	26°	24°	27°	27°	27°	28°	29°	29°
15°	13°	12°	13°	14°	17°	15°	14°	16°	17°	18°	17°	18°	19°
Prévisibilité													
50%	60%	80%	70%	35%	25%	40%	15%	25%	25%	15%	20%	20%	10%



Météo Le Bouchage

45.67°N 5.53°E 208m s.n.m.

Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun
29/6	30/6	1/7	2/7	3/7	4/7	5/7
21 °C	21 °C	24 °C	26 °C	25 °C	22 °C	26 °C
16 °C	13 °C	12 °C	14 °C	15 °C	18 °C	16 °C
13 km/h	15 km/h	8 km/h	6 km/h	11 km/h	10 km/h	13 km/h
→	↘	↘	←	←	→	↓
7 mm	-	-	-	3 mm	17 mm	-
85%	30%	4%	2%	58%	65%	20%

Météo Vallières-sur-Fier

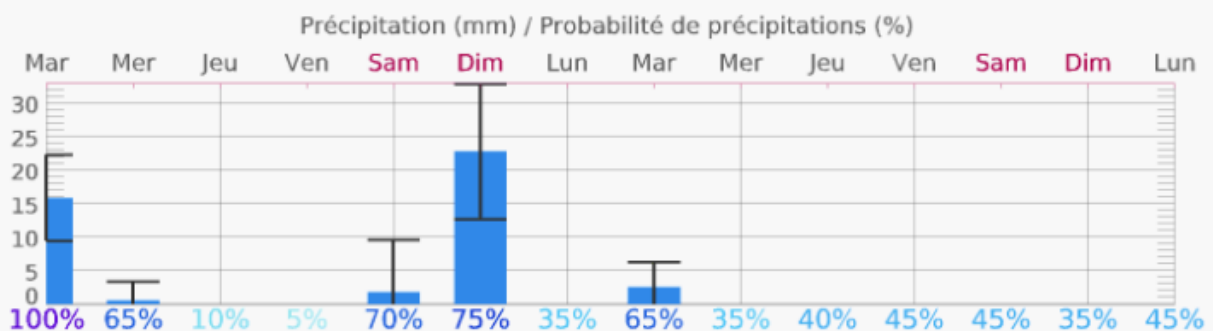
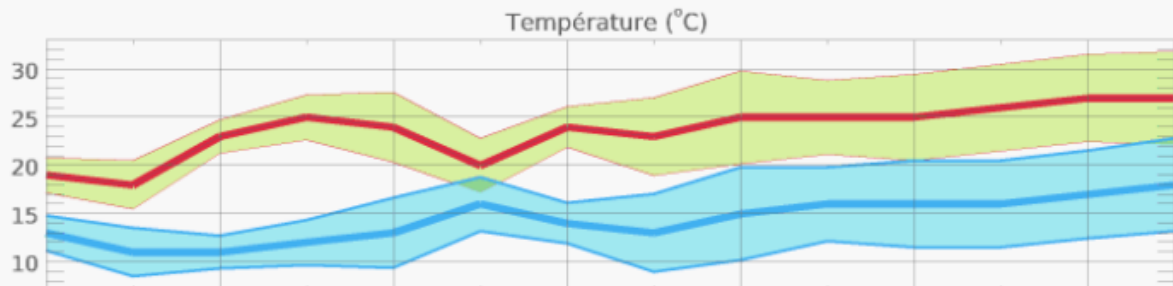
45.9°N 5.94°E 358m s.n.m.

Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun
29/6	30/6	1/7	2/7	3/7	4/7	5/7
21 °C	19 °C	24 °C	26 °C	26 °C	22 °C	26 °C
15 °C	12 °C	12 °C	13 °C	15 °C	18 °C	16 °C
12 km/h	9 km/h	10 km/h	12 km/h	11 km/h	6 km/h	14 km/h
↗	→	↓	↘	←	→	↓
11 mm	-	-	-	2 mm	24 mm	-
87%	32%	11%	3%	74%	81%	28%

Cercier 46.03°N / 6.05°E (550m snm)

meteoblue

Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun
29.06	30.06	01.07	02.07	03.07	04.07	05.07	06.07	07.07	08.07	09.07	10.07	11.07	12.07
19°	18°	23°	25°	24°	20°	24°	23°	25°	25°	25°	26°	27°	27°
13°	11°	11°	12°	13°	16°	14°	13°	15°	16°	16°	16°	17°	18°
Prévisibilité													
55%	50%	75%	70%	40%	35%	35%	15%	15%	20%	20%	20%	20%	15%



Météo Chevrier

46.11°N 5.92°E 509m s.n.m.

Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun
29/6	30/6	1/7	2/7	3/7	4/7	5/7
19 °C	18 °C	23 °C	25 °C	24 °C	20 °C	24 °C
13 °C	11 °C	11 °C	13 °C	14 °C	16 °C	14 °C
11 km/h	13 km/h	9 km/h	9 km/h	12 km/h	8 km/h	10 km/h
10mm	-	-	-	3mm	19mm	-
98%	26%	13%	3%	59%	85%	36%

Météo Èsery

46.14°N 6.24°E 607m s.n.m.

Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun
29/6	30/6	1/7	2/7	3/7	4/7	5/7
19 °C	18 °C	22 °C	24 °C	24 °C	21 °C	24 °C
14 °C	11 °C	12 °C	12 °C	14 °C	17 °C	15 °C
16 km/h	14 km/h	8 km/h	11 km/h	10 km/h	7 km/h	11 km/h
14mm	-	-	-	4mm	22mm	-
91%	38%	17%	3%	68%	76%	38%

La Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. "Les informations présentes dans ce bulletin ont été vérifiées avec soin, cependant, les rédacteurs ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables d'une erreur ainsi que des conséquences qui pourraient en résulter. L'utilisation des produits phytosanitaires doit se conformer aux informations présentes sur l'étiquette, qui ont valeur légale."